

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 OCTOBRE 2025

Réunion annoncée à la porte de la mairie le 25 Septembre 2025, sous la présidence de Pascal MELLINGER.

Sont présents : ROUSSELET.M, GUEDE.P, LECOMTE.F, OZAN.B, DES ABBAYES.B, GASNIER.E, MOREAU.M, COUTANCEAU.N, TRÉCUL.P

Absents excusés : DUFOSSÉ.S

Pouvoir : Monsieur DUFOSSÉ.S donne pouvoir à Mme OZAN.B

Secrétaire de séance : COUTANCEAU Nicolas

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 10.07.2025

Le compte rendu de la séance du 10.07.2025 est adopté à l'unanimité.

CRÉANCES ETEINTES – SOCIÉTÉ LE PERCH'oir

Monsieur le Maire, suite à la réception d'un mail du SGC de Nogent, concernant des créances éteintes.

Explique au conseil qu'effectivement Mme HNINE doit la somme de 724,53 €, mais suite au jugement de clôture pour insuffisance d'actif par le tribunal administratif.

La commune doit établir un mandat du montant de 724,53 € au compte 6542.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de verser la somme de 724.53 € au compte 6542.

APPROBATION CHARTE PARC DU PERCHE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la région Normandie-Centre Val de Loire concernant le renouvellement de la charte du Parc du Perche.

Il présente le processus prévisionnel de la validation du projet de « Charte du Parc du Perche »

Ainsi que les 3 « Ambitions » se déclinant en 10 axes d'orientation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité le renouvellement de la Charte du Parc du Perche.

QUESTIONS DIVERSES

- **Eure et Loir Ingénierie** : Monsieur le Maire donne lecture d'un mail d'Eure et Loir Ingénierie demandant à la commune si elle a des projets de voirie pour l'année 2026, si oui lesquels.
Monsieur le Maire propose de réunir la commission de travaux le 18/10/2025 à 9h30 pour faire un point sur les travaux à réaliser.
- **Puits la Pinardièvre + VALLÉE** : Suite à un courrier reçu du notaire, le Maire explique la situation actuelle et les solutions envisagées.
Monsieur le Maire propose au conseil, que le puit reste communal. Le conseil est d'accord avec cette proposition.
- **Lampadaire parking salle des fêtes** : Monsieur le Maire donne lecture du devis d'Eiffage Systèmes concernant le remplacement du lampadaire endommagé du parking de la salle des fêtes.
- **Chemin de la Gripaine** : Monsieur le Maire refait un point sur la situation concernant le dossier du chemin de la Gripaine et informe le conseil, qu'avec Madame DES ABBAYES, ils ont de nouveau rencontré l'avocate Maître POISSON. Pour évaluer la suite à donner.
- **Entretien City-stade** : Monsieur le Maire fait un point sur l'entretien du city-stade.
Monsieur le Maire propose de s'entretenir avec la municipalité de Beaumont afin de s'organiser concernant l'entretien.
- **Location – maraîchers** : Les maraîchers d'Argenvilliers, sont en recherches d'un logement en location. Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils n'ont pas connaissance d'un bien libre.
- **Point élections** : Monsieur le Maire demande aux conseillers la tendance concernant les élections municipales 2026.

- **Sacem** : Le point a déjà été abordé en février mais le contrat n'a pas été signé avec la sacem. En sachant que le contrat ne comprend que les manifestations organisées par la commune et non celles organisées par les différentes associations de la commune.
Le contrat forfaitaire suite au conseil sera envoyé à la sacem.
- **PLUi** : Le Maire informe que le PLUi est en vigueur depuis le 28/07/2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

La prochaine séance aura lieu le 6 novembre 2025 à 20h00

